

**MAIRIE**

1 avenue de Limoges

79370 CELLES-SUR-BELLE

Tél. : 05-49-79-80-17

e-mail : accueil@villecellessurbelle.fr

**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE**

**DES FRAIS DE FORMATION 2025**

Ce dossier de demande de subvention peut être utilisé par toute association sportive dont le siège social et l’activité sont sur les communes de Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard et Verrines-sous-Celles.

Nom de l’association ……………………………………………………………………….

*(En lettres majuscules)*

N° Siret…………………………………………………………….............................

Identification de la personne chargée de la demande

NOM……………………………..………….. Prénom……………………………………… Fonction……………………………………… Téléphone…………………..……………….

Courriel ..………………………………………………………………………………….….

*Cadre réservé à l'administration*

Date de réception de la demande :

Montant de l’aide accordée :

Formation

Conformément à la délibération du 7 juin 2012, les frais de déplacements, de repas et d’hébergement ne sont pas pris en charge ; seul le coût d’inscription est pris en compte. Un forfait annuel est calculé en fonction du nombre d’adhérents de l’association

Date de la formation :

Nom de la formation :

Nom du bénéficiaire :

Montant demandé pour les frais d’inscription :

**(*joindre la facture acquittée)***

Date limite de dépôt de la demande en mairie : **31 décembre 2025**